



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE

Envoyé en préfecture le 17/11/2017
Reçu en préfecture le 17/11/2017
Affiché le 21/11/17 SLO
ID : 045-200005932-20171114-2017_6_124-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 novembre 2017

2017-06-124

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

L'An Deux Mille dix-sept, le 14 novembre 2017
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 8 novembre 2017
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

Jouy-le-Potier : M. Pascal HERRERO, M. Gilles BILLIOT

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT

Méneestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Vincent CALVO à M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO

ABSENTES EXCUSEES : Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Zone d'activités de la Chavannerie II – cession d'une parcelle à Monsieur Patrice Pajon gérant de l'entreprise DEM Métrologie

Depuis 2003, Patrice Pajon, gérant de l'entreprise DEM Métrologie, est implanté Zone de Mérignan à La Ferté Saint-Aubin. Il y exerce une activité d'étalonnage d'instruments de mesure et emploie 15 personnes.

Monsieur Pajon a acquis courant 2017 une entreprise de son secteur d'activité implantée à Saint-Jean de Braye. Il souhaite rapatrier machines et salariés à La Ferté Saint-Aubin mais son site actuel ne peut les accueillir.

Monsieur Pajon se porte ainsi acquéreur d'une parcelle de 1 900 m² zone de la Chavannerie II. Ce foncier lui permettra de construire un bâtiment de 200 à 300 m², suffisant pour accueillir son extension d'activité.

La commission aménagement du territoire et développement économique du 21 septembre 2017 s'est prononcée en faveur de la cession de cette parcelle.

Le Conseil Communautaire du 26 septembre 2017 a d'ores et déjà autorisé Monsieur PAJON à déposer un permis sur bien d'autrui.

Envoyé en préfecture le 17/11/2017
Reçu en préfecture le 17/11/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20171114-2017_6_124-DE

Nous sommes en accord avec le propriétaire sur un montant de 12 € / m² soit une cession pour 22 800 € HT. Le service de France Domaine, saisi le 7 septembre 2017, ne s'est pas prononcé concernant cette vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

VEND à Monsieur Patrice PAJON gérant de l'entreprise DEM METROLOGIE, environ 1 900 m² issus de la parcelle de terrain cadastrées AV 83 p zone de la Chavannerie II, commune de La Ferté Saint-Aubin au prix de 12 €/m² soit 22 800 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir.

CONFIE la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE